

ITINERAIRE(S) 18

Exposition photographique et plastique

Photographies de Sébastien POIX, de jeunes exilés encadrés par Virgile SANI-GEMONET, Installations, dessins d'Isabelle LORIDAN, sculpture de Philippe PATEAU

Beaucoup de stéréotypes et représentations sociales se sont développés autour des réfugiés. Bien souvent, ces représentations ne considèrent ni les personnes, ni les réalités individuelles que recouvrent les parcours migratoires. Au contraire, elles réfèrent à une symbolique qui relève d'abord et principalement du *collectif*, voire de la *masse*.

Quelle est la place des hommes et des femmes dans ce que nous appelons grossièrement le *flux migratoire* ? Qu'en est-il de leur singularité ou de leur histoire de vie ?

Par le biais de quatre œuvres artistiques (photographique et plastique), « ITINERAIRE(S) 18 » explore l'identité et le parcours de 10 jeunes réfugiés récemment arrivés en France. Elle propose ainsi de revenir à l'échelle humaine, échelle essentielle pour amener un autre point de vue sur la migration.

A travers une série de portraits « ITINERAIRE(S) 18 » invite le spectateur à poser son regard sur ces jeunes. Et ainsi, oser se « confronter » à l'autre, prendre le temps de le regarder pour, peut-être, le voir autrement. Dignes et bienveillants, ces portraits nous ramènent à ce qui nous lie tous : le sentiment d'humanité. SEBASTIEN POIX

Une série d'œuvres plastiques complètent et donnent de la profondeur à ces portraits. A partir de représentations choisies par les jeunes, dix *totems* s'intéressent à trois dimensions de leur vie : le *passé*, le *présent* et l'*avenir*. Ils nous rappellent que, derrière chaque parcours migratoire, se trouve une histoire de vie, à la fois personnelle et singulière. ISABELLE LORIDAN

Enfin, « ITINERAIRE(S) 18 » inverse la perspective et se mue en espace d'expression. Par le prisme de la photographie, ces jeunes proposent un regard sur ce qui les entoure et forme leur quotidien. Une collecte sur leur environnement qui traduit leur identité et leur univers personnel. VIRGILE SANI-GEMONET

Le personnage en équilibre représente notre capacité à vaincre les situations déstabilisantes. En équilibre... Que ce soit sur un pied ou sur une main... On restera toujours debout ! PHILIPPE PATEAU

Mineurs Isolés Etrangers (MIE) / Mineurs Non Accompagnés (MNA) :

Que se passe-t-il si le ou la jeune n'est pas reconnu·e mineur·e ?

La première conséquence, c'est que l'enfant se retrouve à la rue, sans rien. Où dormir le soir même ? S'il ou elle continue de se déclarer mineur·e, le 115, qui est un hébergement d'urgence pour les adultes ou les familles, refusera la prise en charge.

S'il ou elle se déclare majeur·e pour pouvoir espérer passer une nuit au 115, l'administration utilisera cet « arrangement » dans sa défense en cas de contentieux. Car à ce moment-là, le ou la jeune peut faire un recours auprès du juge des enfants.

D'après différents rapports, celui du Sénat comme celui de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas), plus d'un·e jeune sur deux, parmi celles et ceux qui s'adressent au juge des enfants, est reconnu·e mineur·e. Quand ce juge accepte de tenir audience, car dans certaines villes, il se déclare incompetent.

Dans d'autres villes, les juges tiennent des audiences pour les mineur·es étranger·es une fois par mois. Ailleurs, les dossiers s'entassent sans être traités. Mais quid alors de la vie de ces jeunes attendant cette audience durant parfois six mois voire un an ? L'État n'a plus l'obligation de les héberger.

De nombreux jeunes se retrouvent encore une fois à la rue. Ils et elles trouvent parfois refuge dans des squats ou sont hébergé·e·s par des citoyen·ne·s. Ce qui pose parfois des questions d'éthique, mais aussi de compétences, les personnes solidaires ne pouvant pas remplacer les travailleurs sociaux.

Dans de très nombreux départements, les enfants « déminorisé·e·s » reçoivent dans la foulée une obligation de quitter le territoire français (OQTF), bien souvent avant même que le juge des enfants n'ait pu statuer sur leur situation.

(extrait de : Des enfants mal protégés car étrangers –La Cimade)

Ce projet collectif a bénéficié du soutien de la Cimade 85, du réseau citoyen Welcome, d'AMIs/YON et du Cyel de la ville de la Roche-sur-Yon, la ville de La Roche-sur-Yon. Participation à la bourse « BOOST ».